

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 27 novembre 2012

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme BERNARD, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme BERNARD), M. BON (représenté par Mme METGE).

Membres excusés : (4) M. EL HASSOUNI, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme TOLLLOT.

Date de convocation : 22 novembre 2012

Délibération n° : 70-2012

Objet : Aides facultatives – secteur social général – compte rendu septembre et octobre 2012

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :

- **16 093,77 €** pour le mois de septembre 2012,
- **20 047,28 €** pour le mois d'octobre 2012.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

3 DEC. 2012



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE 28 NOV. 2012